

2016/2/2: Le Centre de Commandement des Opérations de la Bundeswehr

Le Centre de Commandement des Opérations de la Bundeswehr

Wolfgang Spalj

Le Centre de Commandement des Opérations de la Bundeswehr à Geltow près de Potsdam est le centre responsable de toutes les opérations des forces armées allemandes à l'étranger. Depuis 2002, le ministère autrichien de la Défense a envoyé un officier de liaison à ce commandement établi en été 2001. Depuis lors, cette fonction, nommée « officier en chef de planification /Potsdam » a été exécutée sans interruption par un officier d'état-major général qui, « dans le cadre de ses activités, a maintenu des contacts étroits avec les services du commandement qui sont d'une importance essentielle pour la conduite des opérations nationales autrichiennes. De plus, il y a aussi une mission permanente de recueil d'informations. » La mission de l'officier de liaison autrichien est impliquée dans l'accord bilatéral entre les ministères de la Défense allemand et autrichien sur l'envoi des officiers de liaison et s'énonce comme suit : « La mission de l'officier de liaison est d'approfondir la coopération bilatérale entre les Forces armées autrichiennes et la Bundeswehr allemande. Il veille à ce qu'un certain échange d'informations soit établi et maintenu. Ainsi, il coordonne la nécessité d'information entre les services du parti « recevant » et ceux du parti « envoyant » concernant toutes les questions de la coopération bilatérale. De plus, l'officier de liaison doit avoir un œil sur les structures de base et les principes de commandement et d'opération du parti recevant ainsi que doit donner un aperçu des principes correspondants du parti envoyant. Le but est de promouvoir une coopération étroite entre les Forces armées autrichiennes et la Bundeswehr afin que les deux puissent profiter de leurs connaissances professionnelles et principes d'opération. Les tâches de l'officier de liaison autrichien auprès du Centre de Commandement des Opérations de la Bundeswehr peuvent être résumées de la façon suivante : coordination/approfondissement de la coopération bilatérale concernant des opérations communes à l'étranger ; soutien de la gestion des opérations à l'étranger par le Centre de Commandement des Opérations de la Bundeswehr par des contributions à l'évaluation de la situation ; concentrer/harmoniser les demandes professionnelles et spécifiques de formation concernant des opérations à l'étranger envoyées par l'Autriche au Centre de Commandement des Opérations de la Bundeswehr et vice versa ; informations du ministère allemand de la Défense concernant les planifications autrichiennes pour des opérations à l'étranger ainsi que la structure militaire de l'UE et vice versa ; coordination et approfondissement de la coopération bilatérale dans les domaines mentionnés plus haut ; informations/conseils pour le ministère allemand de la Défense pour toutes les questions concernant les opérations à l'étranger et le développement militaire en Autriche. La structure actuelle du Centre de Commandement des Opérations de la Bundeswehr est strictement adaptée aux exigences des opérations et a été appliquée de façon conséquente dans le cadre de la nouvelle orientation de la Bundeswehr. L'envoi d'un officier de liaison par le ministère autrichien de la Défense depuis plus de 10 ans a déjà fait ses preuves et garantit une liaison directe ainsi qu'un échange d'informations avec le commandement opérationnel de la Bundeswehr allemande et avec les services importants de son ministère de la Défense concernant l'organisation bilatérale des opérations communes. De plus, les informations fournies par l'officier de liaison rendent possible, en cas de nouvelles opérations envisagées, une évaluation nationale précoce concernant une coopération bilatérale possible.

